



Aidez-nous à restaurer

L'église Notre-Dame de l'Assomption à Domme



Faites un don !
www.fondation-patrimoine.org

Pour nous aider à restaurer l'église Notre-Dame de l'Assomption de Domme, vous pouvez télécharger et imprimer le bulletin ci-après, ou bien vous rendre directement sur le site de la Fondation du Patrimoine pour faire un don en ligne.

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-notre-dame-de-l-assomption-a-domme/103011>

Merci à vous tous !

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = **21€** de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Purisité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément à la réglementation en vigueur, en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre : ☐

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Aquitaine
7, rue Fénélon
33000 Bordeaux
05 57 30 08 00
aquitaine@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur    



COMMUNE DE DOMME

5, place de la Halle
24250 Domme
05 53 28 61 00
mairie-domme@wanadoo.fr
<https://www.domme.fr/>

FONDATION



► Je donne !

Pour la
restauration de

L'église Notre-Dame de l'Assomption à Domme

Dordogne



Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Faites un don pour la restauration de la toiture de l'église de Domme

◆ ◆ LE PROJET

Perchée au sommet de la bastide, l'église Notre-Dame de l'Assomption de Domme se distingue par sa silhouette sobre et majestueuse. Visible depuis les hauteurs de l'Esplanade de la Barre, elle incarne depuis des siècles un repère spirituel et architectural pour les habitants et visiteurs. Aujourd'hui, la toiture de l'édifice, en très mauvais état, menace la conservation de l'église et de ses trésors : retable monumental, boiseries anciennes, statues de la sculptrice locale Marguerite Mazet, vitraux du XIXe siècle...

La commune engage une opération de restauration d'ampleur, avec la réfection complète du toit, la vérification de la charpente et le remplacement des tuiles et lauzes dégradées.

◆ ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Construite sur le point culminant de Domme, en retrait de la place de la Halle, l'église symbolise la primauté du spirituel sur le pouvoir temporel. Sa nef flanquée de bas-côtés voûtés, ses chapelles latérales, sa tribune en bois et son chœur orné d'un imposant retable témoignent d'une architecture sobre mais empreinte de solennité. Les vitraux réalisés par Jean Besseyras, maître verrier du XIXe

siècle, baignent l'intérieur d'une lumière douce, tandis que le clocher-mur abrite trois cloches encore actives.

Bien qu'elle ne soit ni classée ni inscrite, l'église reste un élément central du patrimoine de Domme, accessible librement au public toute l'année.

◆ ◆ LA MOBILISATION

Face à l'urgence des travaux, la commune de Domme, avec le soutien de la Fondation du patrimoine, lance une campagne de souscription pour restaurer cette église emblématique. L'objectif : mobiliser les particuliers, entreprises locales et amoureux du patrimoine autour de ce projet porteur de sens. En contribuant à cette restauration, chacun participe à la sauvegarde d'un lieu vivant qui accueille offices, concerts et visiteurs du monde entier. Votre don permettra non seulement de préserver un témoin précieux de l'histoire locale, mais aussi de garantir la sécurité et l'accueil du public pour les années à venir.

Montant des travaux	157 636 € HT
Objectif de collecte	30 000 €
Début des travaux	Novembre 2025



Chœur photos © ASTD/Commune de Domme

► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de l'église Notre-Dame de l'Assomption à Domme

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds substantiels à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/103011

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Aquitaine, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
l'église Notre-Dame de l'Assomption à Domme

Le montant de mon don est de

☐ 80 € ☐ 150 € ☐ 250 € ☐ 500 € ☐ _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Nom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75 % du don, dans la limite de 1 000 € par an et de 66 % au-delà.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60 % du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre ☐